

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Santé mentale : M. Barrette, cessez de bousculer les professionnelles

Longueuil, le 4 mai 2016 – Dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale, l'APTS s'inquiète de l'intégrité psychologique des travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux.

La pression a toujours été forte dans le réseau. Toutefois, depuis la création des centres intégrés de santé et de services sociaux instaurés par le projet de loi 10, le climat de travail est devenu insoutenable dans plusieurs secteurs. Les compressions qui se succèdent, alliées à l'obsession de la performance des établissements qui ne jurent que par la gestion par statistiques, sont en train de venir à bout de la santé mentale des intervenantes.

« La pression est sur les épaules des travailleuses sociales, des ergothérapeutes, des psychologues, des thérapeutes en réadaptation physique, entre autres, qui doivent se conformer aux objectifs de performance irréalistes imposés par le MSSS, indique la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Les techniciennes et les professionnelles du réseau ont à cœur d'offrir le meilleur service possible à la population, leur priorité numéro un. Dans le contexte actuel, c'est de plus en plus difficile de respecter les plus hauts standards de qualité. Nos intervenantes nous disent chaque jour à quel point elles trouvent pénible de ne pas pouvoir mettre pleinement leurs compétences à contribution pour aider les gens et de voir disparaître leur autonomie professionnelle à petit feu. Cela engendre une profonde détresse psychologique chez plusieurs d'entre elles. »

L'APTS n'est pas la seule à dénoncer les conditions de pratique abusives de certains employeurs. « Une décision récente de M^e Carol Jobin nous donne raison : il y a des limites à toujours demander de faire plus avec moins », d'ajouter Carolle Dubé. Dans cette décision, l'arbitre condamne le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord à verser 500 \$ en dommages moraux à près de 60 salariés, ces derniers ayant subi les conséquences néfastes des projets d'optimisation mis en place par l'entreprise Proaction. Il a précisé que cela avait causé : « de l'anxiété, du stress, de l'irritabilité et, dans plusieurs cas, des troubles du sommeil ou des troubles gastriques, des crises (pleurs) et autres inconvénients psychologiques. »

« La Semaine nationale de la santé mentale doit être l'occasion pour le gouvernement de ralentir ses réformes, parce qu'autrement le presto va sauter! À trop vouloir semer la performance, on récolte la détresse psychologique des intervenantes. Les travailleuses du réseau méritent qu'on les respecte. Nous demandons au ministre Barrette de cesser de bousculer celles qui s'occupent des enfants, des aînés et des personnes les plus vulnérables », de conclure Carolle Dubé.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :

Francis Boucher, conseiller en communication

Téléphone : 514.609.2906 (cell.)